

DOSSIER DE CANDIDATURE

2026



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CONCURRENT EN VUE DE L'OCCUPATION D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNALE

La Peyrade en fête

Vente de restauration salée et boissons non-alcoolisées

Place Gabriel-Péri

Période : du 19 au 21 juin 2026

Vendredi de 17h à 1h, samedi de 18h à 1h et dimanche de 18h à minuit

Date limite de dépôt des candidatures : 29 mai 2026

Renseignements auprès du service festivités au 04 67 18 50 63

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE EN VUE DE L'OCCUPATION D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNALE

PROPRIÉTAIRE

Ville de Frontignan, place de l'Hôtel de Ville, BP 308 34113 Frontignan cedex. Représentée par Michel Arrouy, maire

OBJET

Avis de publicité et mise en place d'un recueil de manifestations d'intérêt concurrentes permettant aux tiers intéressés de se manifester pour l'occupation du domaine public suivante :

- **Vente de restauration salée et boissons non-alcoolisées**
- **Fête de la Peyrade, place Gabriel-péri – 34110 Frontignan**
- **Vendredi 19 juin, de 17h à 1h**
- **Samedi 20 juin de 18h à 1h**
- **Dimanche 21 juin, de 18h à minuit**

PROCÉDURE ET DÉLAIS :

Procédure mise en place conformément aux articles L2122-1-1 à L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques. En cas de présentation d'une ou plusieurs manifestations d'intérêt concurrentes, une procédure de sélection sera mise en place par la Ville au seul bénéfice des porteurs de projet s'étant manifestés dans les conditions fixées par les présentes et dans les délais imposés.

Les propositions seront remises avec les pièces et renseignements demandés :

avant le 29 mai 2026 à 17h00

Par courrier :

Service Festivités, Ville de Frontignan, BP 308 – 34110 Frontignan

En main propre :

Service Festivités, quai Caramus – 34110 Frontignan (04 67 18 50 63)

DOSSIER DE PRÉSENTATION :

Pour être étudiée, la manifestation d'intérêt devra comporter au minimum :

- L'engagement signé
- Le formulaire d'identification rempli
- Le descriptif du projet / produits vendus
- Une photocopie de la carte permettant l'exercice de l'activité commerciale (sédentaire/non sédentaire).
- Un K.bis du registre de commerce ou du répertoire des métiers.
- Le récépissé de la déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales (Cerfa 13984*03)
- L'Attestation de formation en matière d'hygiène alimentaire HACCP ou diplôme de formation dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration (décret 2011-731 du 24/6/2011 entré en application le 1^{er} octobre 2012) ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité avec mention « intoxication alimentaire ».

IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT

Je soussigné (Nom / Prénom) :

-Sollicite le droit d'occupation décrit ci-dessus, au tarif « droit d'occupation en manifestation » en vigueur.

-M'engage à respecter les dates, heures et conditions fixés pour la manifestation, ainsi que toutes les consignes et règles en matière d'hygiène, de propreté et de tri des déchets.

Date.....Signature.....

Raison sociale :

SIRET :

Tel portable : Fixe :.....

e-mail :.....

Adresse :

Personne habilitée si remplacement (fournir carte identité + contrat de travail)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Dimensions nécessaires (camions, autres) : Surface de vente (comptoir)

Besoins en électricité (puissance et type de branchement) :

Matériel nécessitant un branchement, autres contraintes :

.....

PROJET / PRODUITS VENDUS

Indiquer Type de produits / fourchette de prix / provenance

.....

.....

.....

.....